G en Yvelines

N°151
Mercredi 28 novembre 2018
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Des entreprises leaders mondiaux comme les facteurs d'instruments du Mantois aux élus des communes de vallée de Seine, tous parient sur la formation pour préparer l'avenir.



Ils misent sur formation et start-up

Dossier - P. 2

Actualités p.4

VALLEE DE SEINE



Les automates de recyclage des déchets, étape avant la consigne ?

Actualités p.9

BOUAFLE



Inondations : les sinistrés crient leur ras-le-bol



Actualités p.6

CONFLANS

Centre-ville : 65 logements et un pôle santé



Actualités p.7

CARRIERES-SOUS-POISSY

En pavillon, ils refusent l'immeuble



Actualités p.8

LIMAY

La Source : un autre centre pour faire table rase

P. 4 VALLEE DE SEINE **Gilets jaunes : le mouvement ne faiblit pas**

P. 5 HOUDAN **Ligne 60 : une desserte de bus à développer**

P. 8 ANDRESY **Charvaux : coup de neuf au centre commercial**

P. 8 TRIEL-SUR-SEINE **Ils s'unissent contre la politique d'urbanisme**

P. 10 VALLEE DE SEINE **Les bandes s'affrontent entre villes**

P. 12 FOOTBALL **National 2 : AS Poissy et FC Mantois victorieux**

P. 14 ECQUEVILLY **Il rend hommage à Johnny au Barde atomique**

G en Yvelines

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE Manufactures instrumentales recherchent apprentis

Lors d'une table ronde, Selmer et Buffet-Crampon, entreprises mantevilloises et leaders mondiaux, ont évoqué leurs besoins en termes de formation, et l'évolution de la manufacture instrumentale.

Installées à quelques centaines de mètres l'une de l'autre le long de la route de Houdan à Mantes-la-Ville, Buffet-Crampon et Selmer sont deux facteurs d'instruments à vent visant exclusivement l'excellence, et reconnus comme tels dans le monde entier. La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) a ainsi souhaité les mettre à l'honneur, lors de l'organisation d'une journée dédiée aux métiers et formations de la facture instrumentale, le 9 novembre dernier.

A l'issue de cette journée, une table ronde dédiée à l'évolution de la facture instrumentale dans les années à venir a permis à Jérôme Selmer, président de Selmer, et à François Billecard, directeur commercial et marketing chez Buffet-Crampon, d'insister sur la nécessité de la formation. Et ce sous toutes ses formes, tant manuelle que numérique, dans un contexte de concurrence accrue par la mondialisation.

Pour répondre à leurs attentes et pallier leurs difficultés de recrutement, un partenariat a ainsi été conclu avec GPSEO et Pôle emploi. Le 12 septembre dernier, à raison d'une demi-journée par fabriquant, une session de recrutement et de formation avait été organisée pour sélectionner une dizaine d'apprentis. La formation, dispensée par l'Institut technologique européen des métiers de la musique (Itemm), dure 12 semaines. Elle se déroule en alternant cours théoriques, sessions en entreprise et ateliers pédagogiques.

Selon les deux représentants des facteurs d'instruments mantevillois, ces formations sont nécessaires à leurs entreprises respectives. « *La facture instrumentale française se porte bien parce qu'elle a su s'adapter et dans le contexte de mondialisation, ça veut dire qu'en France, on va être obligé de s'orienter plus vers du haut de gamme,* avance Jérôme Selmer. *Nous, on a plutôt intérêt à continuer d'exister en tirant le produit par le haut, c'est-à-dire qu'il soit de qualité, innovant.* »



LA GAZETTE ENYVELINES

« La facture instrumentale française se porte bien parce qu'elle a su s'adapter, et dans le contexte de mondialisation, ça veut dire qu'en France, on va être obligé de s'orienter plus vers du haut de gamme », avance Jérôme Selmer.

Jean-Charles Daveau, le directeur de l'Itemm, rappelle qu'au sein de l'institut se trouve « *un pôle innovation* » ouvert aux luthiers, artisans et manufactures. Il en tire un constat : « *On remarque que depuis un an, un an et demi, il y a une forte tendance de jeunes luthiers qui viennent travailler sur des mesures acoustiques, sur les matériaux. La culture scientifique, aujourd'hui, s'ancre chez ceux qui se lancent.* »

Un constat que partage François Billecard pour Buffet-Crampon. « *L'enjeu aujourd'hui, c'est de créer de plus en plus d'instruments avec de la modélisation et plus de manière empirique,* précise-t-il. *En termes de besoins de formation pour les nouveaux luthiers, vous avez énormément de choses dans l'acoustique, le digital, qui existent beaucoup dans d'autres métiers mais pas chez nous.* »

Cette nécessité de travailler avec différents corps de métiers et d'y être formé se retrouve également dans de jeunes entreprises, à l'instar d'Hyvibe audio, spécialisée dans la conception d'instruments dits intelligents. « *Ce qu'on fait, nous, c'est qu'on met des ordinateurs dans des instruments acoustiques* », détaille Adrien Mamou-Mani, président de la société parisienne.

Tirer le produit « par le haut »

« *Si on veut que nos ordinateurs sonnent bien, il faut qu'ils soient installés par un luthier qui sait faire de bons instruments […],* poursuit-il de ce besoin. *Ensuite, on travaille avec des électriciens, des concepteurs de cartes électroniques, nous avons besoin de personnes qui savent faire des ordinateurs aux niveaux technique et de la conception.* »

Pour Jérôme Selmer, passion et motivation restent également des qualités recherchées à tous les postes. « *Nous allons intéresser des jeunes qui sont musiciens mais qui ne vont pas avoir une carrière professionnelle,* détaillent-ils. *Mais par exemple, quand ils rejoignent nos équipes en tant que commerciaux, ce qui est important, c'est qu'ils parlent le même langage que le musicien, cela crée des contacts privilégiés.* » En fin de réunion, il évoquait en exemple la création d'un partenariat avec le conservatoire de Mantes-la-Jolie afin d'y trouver de futurs apprentis.

Mais cette formation doit impérativement s'inscrire dans le cadre actuel de la mondialisation. « *Aujourd'hui, il y a un fort rayonnement des factures instrumentales qui implique qu'il faut qu'on forme des jeunes à ce côté multiculturel, on ne cherche pas des jeunes pour un marché franco-français* », souligne François Billecard. Le responsable de Buffet groupe estime en effet nécessaire que la personne « *soit capable d'interagir avec des Japonais, des Chinois, des Américains* ».

Chez le fabricant de clarinettes et de hautbois, « *les apprentis sont envoyés une semaine avec un commercial à Taïwan, en Corée* », détaille le directeur commercial et marketing de cette imprégnation. Représentants de Selmer et Buffet-Crampon s'accordent également sur un point : leur main d'œuvre future devra forcément être qualifiée, afin d'accompagner la montée en gamme de leurs instruments.

« *On aimerait se développer plus et plus vite,* confie François Billecard. *Mais le principal frein au développement, c'est les gens, car pour faire des instruments haut de gamme, ce ne sont pas des machines qui les font mais les gens.* » Jérôme Selmer complète : « *Il y a des métiers qui vont évoluer, on va aller vers davantage de mécanisation, mais dans le bon sens du terme, cela va nous permettre de grimper en précision, il y a donc nécessairement besoin de nouvelles formations.* »

Vice-président à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation de GPSEO, le maire des Mureaux François Garay (DVG) s'est réjoui de cette nouvelle offre de formation. « *Aujourd'hui, nous avons quelque chose de concret, réaliste et pérenne* », insiste-t-il de ce partenariat. « *Ce que je souhaite, c'est que dans dix, 20, 30 ans, on ait consolidé l'activité industrielle par rapport aux instruments, qu'on ait consolidé les lieux de formations,* évoque-t-il de l'avenir. *Nous sommes bien partis pour qu'il y ait sur le territoire un grand centre de formation dédié aux instruments à vent.* »

LES MUREAUX Un Campus lieu de formation et incubateur de start-up

Une société publique locale assurera la gestion de ce bâtiment de 20 000 m2 dédié à *« la transformation numérique, l'e-santé et […] la transition énergétique ».*

Le 26 septembre dernier, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, suivie du conseil municipal muriautin le 18 octobre, a entériné la création d'une Société publique locale (SPL) afin de lui confier la gestion du Campus situé sur le site de Bécheville. L'objectif est d'en faire d'ici 2021 un lieu de formation dédié à « *la transformation numérique, à l'e-santé, des services digitaux d'aide à la personne, de l'économie sociale et solidaire, des mobilités et de la transition énergétique* », détaillent les statuts de cette SPL. Plusieurs partenariats sont à l'étude.

« *L'idée c'est d'établir un business plan, les objectifs, afin d'établir une stratégie* », détaillait lors du conseil communautaire François Garay (DVD), vice-président en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'innovation et également maire muriautin. Le bâtiment de 20 000 m², un temps pressenti pour accueillir le campus européen d'EDF, a été racheté par le conseil départemental en 2016. La SPL est composée des Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) et de la mairie des Mureaux.

« Une opportunité énorme »

« *C'est un lieu de formation professionnelle, de promotion de l'innovation, et potentiellement un lieu de rayonnement international* », argue pour sa part Philippe Tautou (LR), président de GPSEO, en évoquant notamment l'espoir d'attirer des entreprises chinoises souhaitant s'implanter en France. « *C'est une opportunité énorme pour attirer des séminaires d'entreprises* », ajoute-t-il.

Si la création d'une SPL « *ne [me] choque pas du tout* », Paul Martinez (UDI), du groupe Indépendants Seine et Oise et maire de Buchelay, regrette au conseil communautaire qu' « *on nous propose de délibérer sur ce qui est à l'évidence à un stade très embryonnaire* ». Il regrette surtout que les formations ne soient pas plus détaillées : « *On ne fait mention en rien de partenariats avec des universités, des écoles d'ingénieurs.* »



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le bâtiment, un temps pressenti pour accueillir le campus européen d'EDF, a été racheté par le conseil départemental en 2016.

Cette inquiétude, le maire muriautin a tenu à la balayer. « *J'ai pu rencontrer les différents établissements sur Mantes, l'Institut des sciences et techniques des Yvelines et l'IUT, et il est évident qu'aujourd'hui, des formations pourraient se faire aux Mureaux* », explique-t-il. Le domaine de certaines formations semble tout trouvé : « *L'IUT m'a dit « pourquoi ne ferions-nous pas une formation sur le spatial et allant jusqu'à des masters ».* » Et l'édile d'évoquer la venue d'élèves de l'école d'ingénieur de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) au Seinergy Lab muriautin, ou le campus des professions de santé de Bécheville : « *Il peut y avoir des accords là-dessus.* »

Associer le campus médical à ces transformations a justement été une des demandes de l'opposition muriautine lors du conseil municipal du 18 octobre. « *Je pense que dans cette société en création, il est important d'associer le centre médical qui est à côté, ainsi que le centre pour autistes et les structures alentour, comme le château de Bécheville et le parc de Bécheville* », insiste Pierre Dubray (RN).

La création d'un nouveau pôle de formation, également destiné à devenir incubateur de start-up, viendrait participer au maillage de la communauté urbaine en la matière. « *On a proposé qu'il y ait trois lieux physiques pour essaims de start-up,* énumère François Garay. *Le premier à Achères, le second Les Mureaux, donc le Campus, et enfin à Mantes, dans l'ancienne maison du sous-préfet.* » Il insiste également sur la raison d'être de ces bâtiments, facilitateurs de la vie des étudiants concernés : « *Au Campus, nous avons 200 chambres, un restaurant.* »

le RENDEZ-VOUS des ACHEROIS

ARRIVAGES JOURNALIERS



Les
Halles d'Achères

Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés

Horaires **lundi au samedi non stop : 8h30 - 20h**
dimanche matin : 8h30 - 12h30

rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères

dans votre quartier des Champs Villars

VALLEE DE SEINE Les automates de recyclage des déchets, étape avant la consigne ?

L'un vient de s'installer à Achères, l'autre est déjà en place depuis deux ans à Poissy. Objectif : rendre le recyclage des déchets financièrement agréable, afin de l'améliorer.

À Achères, les clients de l'hypermarché se sont déjà familiarisés avec le nouveau dispositif alors qu'à Poissy, c'est au sein de la cafétéria du Centre de formations d'apprentis (CFA) que les choses se passent. Qu'est-ce qui rapproche l'enseigne alimentaire achéroise du CFA pisciacais ? La présence dans leurs murs d'un automate de recyclage des déchets, comme un écho aux systèmes de consigne largement présents en Europe, et que le gouvernement envisage d'appliquer en France.

Depuis la fin septembre, le magasin E. Leclerc achérois met à disposition de ses clients deux automates de recyclage des bouteilles en plastique et des canettes. Les bornes ont été développées par la société Cycleen à travers la technologie Tomra, un système de reconnaissance à partir de capteurs permettant de détecter la nature des produits.



LA GAZETTE EN YVELINES

Cela fait maintenant deux ans que le CFA Afipe de Poissy a installé un automate de recyclage des bouteilles en plastique, des canettes, et des gobelets en plastique et carton.

« *Le principe est simple : le consommateur vient déposer ses bouteilles ou canettes dans les automates,* explique Paul Fabiano, cofondateur de Cycleen, qui a déjà équipé une dizaine de grandes surfaces en France depuis la création de l'entreprise en début d'année. *Il récupère un centime pour les petites bouteilles, ainsi que les canettes, et deux centimes pour les grandes bouteilles qu'il peut utiliser soit sous forme de bons d'achat à faire valoir dans le magasin, soit en faisant un don à une association locale.* »

Une machine en croissance constante

Une fois insérés dans l'automate, « *les produits sont triés puis saisis par un compacteur qui les broie* », poursuit le jeune entrepreneur. « *La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise s'occupe de la collecte des déchets une fois par semaine. Ils sont ensuite intégrés au circuit de recyclage local* », détaille-t-il de la suite du processus.

Pour Paul Fabiano, « *l'idée est de récompenser le client et de rendre le geste de recyclage agréable.* » Edouard Bernard, autre cofondateur de l'entreprise, dresse un constat sans appel de la situation dans l'Hexagone : « *Aujourd'hui, une bouteille en plastique sur deux est recyclée, ce n'est pas grand-chose… Dans les pays du nord de l'Europe, le taux de recyclage atteint les 95 % pour ce type de produit.* »

« *Cycleen m'a présenté la machine Easypak, cela me plaisait beaucoup,* explique Vincent Hurtré, le directeur de l'hypermarché. *On avait une boutique de libre au sein du magasin donc on l'a fait, on doit éduquer les gens et montrer que le recyclage est quelque chose d'important.* »

Le système mis en place à Achères donne satisfaction, selon Paul Fabiano : « *On recycle 2 000 à 4 000 bouteilles en plastique et canettes par jours, ce qui équivaut à 2 à 3 t par mois.* » Paul Fino, responsable commercial chez Cycleen, ajoute : « *La machine est en croissance constante, jour après jour, on collecte de plus en plus de déchets.*»

Les clients du magasin seraient donc nombreux à se rendre aux bornes, à l'instar d'Eric et Sylvie, venus déposer 17 bouteilles en plastique avant de faire quelques emplettes. « *On a récupéré 25 centimes en bons d'achat, avec cela, on peut quasiment acheter une baguette de pain,* rigolent les deux Achérois. *On va l'utiliser tout de suite pour faire nos courses : au moins, avec ce système, on est sûr que nos produits sont bien recyclés.* »

À Poissy, au sein du CFA Afipe, le procédé est quasi identique, à ceci près que les apprentis ne gagnent pas à tous les coups. « *Vous mettez votre gobelet ou votre canette et ensuite vous gagnez ou non un bon d'achat à faire valoir chez les commerçants de la ville (un don à l'association Reforest'Action est également possible, Ndlr), c'est un peu la loterie* », sourit Michèle Rebouillat, responsable des actions durables au CFA.

« *Depuis deux ans, nous proposons un automate de recyclage des bouteilles en plastique, des canettes, ainsi que des gobelets en plastique et carton* », poursuit-elle. Jeudi 15 novembre, l'entreprise Canibal, qui commercialise le système, est venue présenter le dispositif aux nouveaux élèves du CFA vente et commerce.

« *L'objectif est de former chaque alternant à l'utilisation de la machine et de les informer sur les filières de recyclage afin de les sensibiliser* », confie Thomas Hermant, responsable service client et filières chez Canibal. Depuis 2015, la société basée à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) a installé 200 bornes en France et dans les Dom-Tom, en grande partie au sein d'entreprises privées.

Au CFA, on ne gagne pas à tous les coups

En cette journée mondiale de recyclage, l'opération de communication tombe à pic, la démarche s'inscrivant aussi dans le cadre des deux semaines consacrées au recyclage et à la réduction des déchets au sein du CFA. « *On veut montrer que le recyclage, c'est un cercle vertueux : chaque produit est recyclé et le produit en lui-même est recyclable à l'infini* », martèle Michèle Rebouillat.

Le message semble être passé auprès des étudiants, qui joueraient le jeu. « *Je n'ai jamais gagné de bons d'achat mais j'utilise la machine,* témoigne Paul, étudiant en BTS MUC (Management des unités commerciales, Ndlr). *C'est une bonne idée, car même si on ne gagne pas, on recycle : c'est toujours plus écologique que de mettre nos produits à la poubelle.* »

La présence d'automates en vallée de Seine reste pour le moment confinée à des initiatives locales. « *En France, il n'y a pas de loi sur la consigne au contraire de certains pays européens où il y une politique en ce sens,* précise un des cofondateurs de Cycleen. *En Allemagne et en Norvège, par exemple, tout le monde recycle, car c'est la législation en vigueur, la bouteille a une valeur. Chez nous, on en est seulement au stade des discussions avec les pouvoirs publics…* »

Abandonnée en France à la fin des années 1990 pour le verre, jamais mise en place pour les plastiques, la consigne pourrait faire son grand retour pour les bouteilles en plastique, les canettes et les piles. Le gouvernement, par la voix de Brune Poirson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, a en effet récemment exprimé sa volonté d'agir sur le sujet.

VALLEE DE SEINE Gilets jaunes : le mouvement ne faiblit pas

Depuis le 17 novembre, début du mouvement, les gilets jaunes ne cessent de faire passer leur message de mécontentement.


ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Les gilets jaunes continuent leurs blocages et leurs opérations *« péage gratuit »* au péage de Buchelay sur l'A13.

Le rassemblement national des gilets jaunes à Paris, ce samedi, devait leur permettre de se faire entendre et d'éclaircir la situation. Il n'en a rien été, le mouvement contestataire se poursuit donc. Les gilets jaunes appellent d'ores et déjà à une nouvelle mobilisation générale le samedi 1er décembre prochain. Dans le Mantois, depuis le 17 novembre, l'action principale des manifestants est située sur l'A13, au péage de Buchelay. Ils ne comptent pas s'arrêter de manifester pour l'instant.

La Sanef, premier impacté par ces opérations « *péage gratuit* », ne compte pas réclamer les pertes de bénéfice à l'état. « *Nos équipes sont fortement mobilisées sur le terrain, avec du renfort pour suivre les événements et assurer la sécurité des piétons sur l'autoroute* », indique la société autoroutière. « *Ce n'est pas méchant, pour l'instant c'est bon enfant, on n'a pas eu de débordements* », note une source policière des évacuations des gilets jaunes auxquelles les forces de l'ordre procèdent avant les heures de pointe du péage.

MANTES-LA-JOLIE Vente aux enchères au profit de Déclic

L'association située dans la rue de la Somme propose un accueil de jour aux personnes les plus fragiles. Plus d'une centaine de tableaux seront proposés.

Une vente aux enchères un peu particulière, puisque solidaire, se tient ce samedi 1er décembre à l'hôtel des ventes mantais. A partir de 14 h, plus d'une centaine de tableaux d'artistes locaux seront proposés à la vente. Ils seront exposés dans la galerie de 10 h à midi.

Tous les bénéfices de cette vente seront reversés à l'association Déclic, association mantaise proposant un accueil de jour aux personnes les plus fragiles. Ils financeront des achats de matériel, des activités, permettront d'équiper les sans-abris pour l'hiver ou d'acheter certains médicaments. « *C'est une idée qu'on a lancée un peu comme ça, c'est la première fois qu'on le fait,* note Philippe Langonné, le directeur de l'association. *On s'attendait à avoir 20, 30 tableaux.* »

Les mises à prix de départ seront de l'ordre de quelques dizaines d'euros. « *Nous avons voulu que ce soit accessible à tout le monde,* poursuit le directeur. *C'est quelque chose de très personnel d'acheter un tableau, il sera unique.* » L'initiative pourrait être reconduite l'an prochain. « *Ce n'est que du plus, mais cela ne doit pas remplacer les financements publics* », insiste Philippe Langonné.



LA GAZETTE EN YVELINES

« C'est une idée qu'on a lancée un peu comme ça, c'est la première fois qu'on le fait,* note Philippe Langonné, le directeur de l'association. *On s'attendait à avoir 20, 30 tableaux. »

En bref

FOLLAINVILLE-DENNEMONT

Emmaüs pourra trier en sécurité

Dans le cadre d'un projet solidaire, les compagnons d'Emmaüs peuvent désormais profiter d'une zone flambant neuve pour trier leurs déchets.

Les compagnons de la communauté Emmaüs de Dennemont pourront désormais trier leurs déchets issus des dons sans se casser le dos. Vendredi 16 novembre, la structure qui fête ses 40 ans a inauguré une nouvelle plateforme de tri, réalisée sur le modèle d'une déchèterie, qui a nécessité 4 à 5 mois de travaux pour un montant de 43 000 euros. Elle comprend un rail de guidage et un quai de chargement à hauteur d'homme avec garde-corps. Chaque mois 250 m^3 sont traités par les compagnons et les bénévoles, soit huit à neuf bennes à ordures.

« *Avant, la zone était en friche,* rappelle Maxime Chantre, l'un des 12 membres de la promotion IDF51 de l'Ecole supérieure des jeunes dirigeants du bâtiment (ESJDB), qui a pris en charge ce projet solidaire. *Il y avait un vrai souci de sécurité pour les compagnons qui devaient avoir recours notamment à des échelles de piscine pour jeter les marchandises non vendables dans les bennes, alors que le prestataire Paprec, qui s'occupe de leur collecte, menaçait de ne plus venir car il s'embourbait dans la terre avec ses camions. Il a fallu agir.* »

En Image



LA GAZETTE EN YVELINES

MANTES-LA-JOLIE Six nouveaux chevaliers intronisés

Cérémonie particulière lors de la Fête aux oignons samedi dernier sur la place Saint-Maclou. Six chevaliers de la confrérie du Taste oignon ont été intronisés, à travers une série d'épreuves tournant autour des bulbes jaunes, blancs et rouges. Fondée à la fin des années 1960, la confrérie compte environ *« 300 membres »*, selon son président depuis deux ans, Mohamed Kasby. Parmi eux, commerçants, responsables associatifs, mais aussi élus. *« Nous choisissons des personnes qui œuvrent pour le bien de la commune »*, ajoute-t-il de l'entrée dans la confrérie, qui se fait via un système de parrainage.

En bref

PAYS HOUDANAIS

Ligne 60 : une desserte de bus à développer

Le Syndicat intercommunal de transport et d'équipement de la région de Rambouillet (Siterr) veut renforcer la ligne actuelle entre Rambouillet et Mantes la-Jolie.

Mardi 20 novembre, le Syndicat intercommunal de transport et d'équipement de la région de Rambouillet (Siterr) avait réuni délégués, associations d'usagers, élus à l'occasion de son rapport annuel présenté à La Queue-lez-Yvelines. Son président a annoncé qu'une amélioration de la desserte de la ligne 60 était à l'étude. Gérée par Transdev, elle relie Rambouillet à Mantes-la-Jolie en passant par Houdan.

« Un bus toutes les heures »

« *Il faut que dans chaque village traversé entre Houdan et Mantes, il y ait un bus toutes les heures ce qui n'est pas le cas aujourd'hui*, souligne Pierre-Marie Michel, président du Siterr et conseiller municipal de La Queue-lez-Yvelines. *Sur la pause méridienne et le samedi, il n'y a pas de bus, ni sur les heures creuses ou très peu, ce n'est pas normal.* »

L'élu évoque notamment l'arrivée du RER E, prévue pour 2024 à Mantes-la-Jolie. « *Il va bien falloir que les gens puissent accéder au RER E, en conséquence, on se doit de développer nos lignes de bus* », conclut-il.

La résidence intergénérationnelle attend ses futurs locataires

en Yvelines

La commercialisation de ses 95 logements sera lancée prochainement. Dans les parties communes, des activités gratuites pourront être proposées par des partenaires : la Ville, des associations locales....

Au mois de novembre 2019, la résidence intergénérationnelle des Jardins des quatre saisons ouvrira ses portes. Co-gérée par le bailleur Mantes-en-Yvelines Habitat (qui rejoint le Bailleur Les Résidences Yvelines Essonne à partir du 1er janvier 2019, Ndlr) et Les Maisons de Marianne, structure spécialisée dans la réalisation de ce type de projet, elle proposera 95 appartements allant du T1 au T3, accessibles sous conditions de ressources, et un nombre identique de places de parking en sous-sol. La résidence est la deuxième du genre appartenant au bailleur social Mantes en Yvelines Habitat. A Follainville-Dennemont, une résidence de 83 logements a été créée en 2015.

Le concept des résidences labellisées Les Maisons de Marianne repose sur trois principes. Le premier est un cahier des charges techniques listant les aménagements spécialement conçus pour les seniors et les personnes handicapées. Il concerne les logements, les locaux communs résidentiels et les accès extérieurs. Le second est l'offre d'un panel de services à domicile. Les services proposés sont régulièrement audités de manière à assurer aux résidents un niveau de qualité de services optimum. Enfin, la présence d'un gardien dont le rôle sera également orienté sur la surveillance passive et la préservation des liens entre les résidents.

Située à l'angle des rues Serge Noyer et du Grenier à Sel, la résidence des Jardins des quatre saisons est située à proximité de la Seine, de l'Intermarché, de l'école Albert Uderzo mais également à 15 minutes à pied du centre-ville. « *Nous visons principalement les seniors,* détaille Françoise Quintin, directeur général du bailleur Mantes-en-Yvelines Habitat. *Certains ne conduisent plus ou ont peine à se déplacer et dans le quartier, vous avez tout à proximité. Mais ce cadre accueillant, proche du centre-ville, peut convenir à beaucoup de monde, les jeunes générations sont les bienvenues.* »



CABINET D'ARCHITECTURE ARCHITECTONIA

***« Nous visons principalement les seniors »,* détaille Françoise Quintin, directeur général du bailleur Mantes-en-Yvelines Habitat.**

Dans les parties communes, des animations gratuites seront organisées chaque semaine en partenariat avec la Ville et les associations locales, comme des cours de cuisine, des jeux, ou du yoga. Il sera également possible pour les résidents de recourir à différents services, payants, à leur propre domicile ou dans l'espace prestataires. « *Ils pourront par exemple faire appel à un coiffeur, un kinésithérapeute. Les services se déplacent à eux,* explique Françoise Quintin. *Un appel d'offres sera lancé par Les Maisons de Marianne pour choisir des prestataires agréés.* » Un gardien sera également présent du lundi au vendredi pour veiller au bon fonctionnement du lieu et proposer des services comme des visites de courtoisie.

« *La moitié des logements sera adaptée et équipée, le reste pouvant l'être si besoin* », poursuit-elle. A titre d'exemple, dans la chambre principale, une prise de courant (ou interrupteur) située à une hauteur minimale de 90 cm sera visible du lit et devra être équipée d'une veilleuse permanente, afin de faciliter les déplacements pendant la nuit, lutter contre la perte de repères et prévenir les chutes. La commercialisation de ces logements va être lancée prochainement. Les loyers, hors charges, seront compris entre 276 euros minimum pour un T1, jusqu'à 684 euros pour un T3. Le conseil départemental a accordé une subvention de 475 000 euros pour ce projet, « *afin de permettre de faire baisser le prix des loyers* », précise-t-elle. Le coût total de ce projet est de 14 millions d'euros est financé par des prêts auprès de la Caisse des dépôts et par Action logement. Les travaux ont démarré au printemps 2018.

Trois réunions d'informations seront organisées par la mairie de Mantes-la-Jolie dans les différents centres de vie sociale mantais durant les mois de janvier et février afin de faire connaître l'opération auprès des personnes âgées et de toute autre personne susceptible d'être intéressée. « *Nous avons une demande assez importante,* souligne Françoise Quintin. *Cela peut par exemple être des personnes qui se retrouvent seules dans une grande maison à entretenir avec une petite retraite.* » Des visites de logements témoins seront organisées durant l'été 2019 et les attributions de logements se dérouleront entre septembre et octobre. Les plafonds de revenus (selon l'avis d'imposition) s'établissent à 30 360 euros pour une personne seule, à 45 375 euros pour deux personnes et 54 544 euros pour un couple avec un enfant à charge. Plus d'informations sont possibles par mail à myh@myh.fr

PUBLI REPORTAGE

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Centre-ville : 65 logements, un pôle santé, toujours pas de cinéma

La municipalité a présenté, lors d'une réunion publique, ses souhaits pour l'ensemble comprenant les bâtiments du Cinéville et des bains-douches.

Son opposition lui avait reproché un projet « *flou* » lors du conseil municipal du 17 septembre dernier. Lors d'une réunion publique vendredi 9 novembre, le maire DVD Laurent Brosse a dévoilé, devant plus d'une soixantaine de Conflanais ses « *intentions* » pour la reconfiguration de l'ensemble de bâtiments regroupant l'ex-cinéma municipal et les bains-douches, à côté de l'hôtel de ville. Au programme figurent 65 logements, 240 places de parking souterrain, supérette, brasserie et pôle de santé.

La majorité municipale souhaite implanter de nouveaux commerces, favoriser la circulation piétonne, et la venue de nouveaux habitants, pour que la place Fouillère ne soit plus à l'avenir le seul lieu de vie et d'animation du centre-ville conflanais. Le public, lui, s'est surtout inquiété de la réorganisation de la place du Général Leclerc... et de l'offre de cinéma en centre-ville.

Le premier enjeu du centre-ville conflanais est « *la redynamisation du centre-ville* », amorce Patrick Céleste, architecte urbaniste. Selon lui, cela entraînera « *un certain nombre de transformations, en particulier en ce qui relève du stationnement* ». Dans la rue Maurice Berteaux, une rangée de stationnement sera supprimée afin d'élargir le trottoir concerné. « *Dès lors qu'on élargit, le flux piéton en est augmenté, et les commerces sont en droit d'attendre qu'il y ait plus de chalands* », avance l'urbaniste.

Pour quelques Conflanais, cet élargissement serait propice à l'aménagement d'une piste cyclable. « *La rue est relativement étroite,* répond Laurent Brosse. *Je pense que si on doit fléchir à un mode de déplacement doux, ce sera davantage par des zones type 20 km/h, mais une voie cyclable, ce ne sera pas possible, car non réglementaire et par conséquence dangereux.* »

La place du Général Leclerc, face à l'hôtel de ville, ainsi que l'ensemble regroupant Cinéville et bains-douches sera, lui, totalement démoli et réaménagé. Du côté de l'ex-Cinéville, la mairie prévoit ainsi un pôle de santé. Une brasserie avec terrasse et une supérette s'implanteraient au milieu, là où étaient les bains-douches. Au-dessus de cet ensemble, 65 logements seront construits, modélisés pour l'instant en R+3+combles.

Les premiers travaux sont attendus pour 2020 et devraient s'achever en 2022. « *Il y a un grand attachement pour ce qui est la zone de la Seine, et si vous faites une grande brasserie là, ce n'est pas sûr qu'il y ait de la clientèle* », fait remarquer une retraitée de la fréquentation de la future brasserie. « *J'ai, à titre personnel, la conviction que ça fonctionnera* », reprend l'édile.

Il poursuit, du souhait de la municipalité : « *Nous avons la volonté d'avoir deux places qui se répondent, avec d'une part, Fouillère qui fonctionne extrêmement bien, mais quand on s'intéresse à l'organisation de Conflans, la véritable entrée du centre-ville, c'est l'hôtel de ville. La ville est tournée de l'autre côté avec le plateau du Moulin, Chennevières, etc.* » Un autre habitant s'inquiète de l'accès au parking souterrain de 240 places aménagé dans cet ensemble. « *Il y a un dénivelé très important, ce qui pose des problèmes techniques pour l'accessibilité des voitures* », détaille Bertrand Labrie, directeur général adjoint chez le promoteur Interconstruction.



LA GAZETTE EN YVELINES

Au programme figurent 65 logements, 240 places de parking souterrain, supérette, brasserie et pôle de santé.

Si une entrée par la rue Maurice Berteaux serait plus « *facile* », le choix semble plutôt se porter sur la rue située en haut de l'escalier de l'ancien cinéma : « *Nous sommes en train d'étudier très finement, pour dégager les voitures de la rue Maurice Berteaux afin de faire une large place aux piétons, nous avons le souhait que la circulation se fasse sur Arnoult Crapotte.* »

Dans l'assistance, les questions ont également tourné autour de l'aspect patrimonial des bâtiments du Cinéville et des bains-douches. « *Ce bâtiment représente un patrimoine du XX^e siècle avec des voûtes en béton armé. On pourrait imaginer un projet d'habitat qui surmonte ces installations à moindre coût,* insiste Catherine, sous les applaudissements d'une partie du public. *Pourquoi ne pas laisser la salle des fêtes comme équipement culturel et mettre la maison de santé à la place de La poste ?* »

Reconnaissant l'aspect mémoriel du bâtiment, la réponse de l'architecte est tout de même lapidaire : « *J'ai regardé si on pouvait mettre du logement, à moins de faire un machin kitsch, [...] Visitez le vous-mêmes, vous serez effarés [de son état].* » Le maire conflanais embraye, sur la question d'une activité de cinéma en centre-ville : « *Je ne mettrai pas d'argent public de fonctionnement tous les ans dédié à cette activité. [...] La situation financière de la ville est fragile.* »

Indiscrets

Ils ont promis de mieux faire pour suivre et évaluer l'allocation des financements délivrés par le conseil départemental des Yvelines dans le cadre de la coopération internationale. Dans deux récents rapports d'observation, portant pour l'un sur le Groupement d'intérêt public Yvelines coopération internationale et développement (Ycid), pour l'autre sur l'action générale du Département en matière de coopération internationale, la Cour des comptes n'a en effet pas ménagé ses critiques à l'égard de la mise en oeuvre de la politique du conseil départemental.

L'institution d'Etat a examiné les comptes de la politique de coopération internationale, qui se traduit par des actions menées pour 13,2 millions d'euros entre 2007 et 2016 au Bénin, au Congo, au Liban, au Mali, au Sénégal et au Togo. Le conseil départemental, passé d'un financement représentant un euro par habitant et par an à 1,65 euros aujourd'hui, serait « *l'un des tous premiers contributeurs de l'aide au développement, avec le département voisin des Hauts-de-Seine* ». Mais la Cour des comptes estime que cette politique comprend « *des objectifs et des conditions d'attribution imprécis* », mesurée par « *un contrôle lacunaire de l'aide versée* », et recommande notamment « *des rapports narratifs et financiers exhaustifs* ».

En réponse, Pierre Bédier (LR), le président du conseil départemental, indique à la Cour des comptes la suppression de l'objectif budgétaire « *un euro net par habitant et par an* » depuis 2015. « *Je souscris entièrement à cette orientation,* commente-t-il de la demande d'amélioration de la traçabilité et de l'évaluation des dépenses. *D'importants efforts ont déjà été accomplis par les collectivités partenaires. Ces efforts doivent être poursuivis.* »

Egalement évalué par le Cour des comptes, le Groupement d'intérêt public Ycid rassemble des élus, des responsables associatifs, des membres de la société civile, et a notamment créé une Maison des Yvelines au Sénégal. Il se voit reprocher « *des activités qui peuvent paraître imprécises, voire contradictoires au regard de la convention constitutive du groupement* », et aurait « *un objet et une gouvernance à réexaminer* », notamment compte tenu du fait que « *les compétences exercées par le groupement étaient anciennement mises en oeuvre directement par le Département des Yvelines* ».

Le président d'Ycid et maire de Houdan, Jean-Marie Tétart (LR) se félicite que l'examen « *n'a donné lieu à aucune remarque concernant la gestion comptable du groupement, ou encore les procédures d'achat en vigueur* ». Il indique la modification de la convention constitutive du groupement pour « *une meilleure adéquation entre contributions statutaires et droits de vote* », et pour « *une clarification des missions du groupement* ». L'élu défend aussi le rôle de la Maison des Yvelines, qui « *répond à un besoin exprimé par Ycid, qui est de superviser sur le terrain le bon emploi des fonds attribués à nos membres* ».



CARRIERES-SOUS-POISSY Le projet d'immeuble peu apprécié des habitants du quartier pavillonnaire

Alors que 40 logements doivent être construits dans le quartier pavillonnaire de Saint-Martin, les riverains ont fait part de leur désaccord lors d'une réunion d'information sur ce projet.

Le quartier Saint-Martin, à Carrières-sous-Poissy, pourrait bientôt accueillir une résidence de 40 logements. Jusqu'ici, l'information ne semble pas poser de souci particulier dans une ville où maisons et appartements poussent comme des champignons... Mais les futurs riverains de ce quartier essentiellement pavillonnaire ne manquent pas de réticence à voir un immeuble être érigé au milieu de leurs maisons.



LA GAZETTE EN YVELINES

L'immeuble se situerait entre la rue des haies et l'avenue Marcel Touboul, avec le hall d'entrée donnant sur cette dernière, face au parc du Peuple de l'herbe.

Plus d'une heure et demie d'échange

Ils l'ont fait savoir lors d'une réunion d'information avec les habitants de la rue des Haies et de l'avenue Marcel Touboul, lundi 12 novembre à l'espace Michel Colucci. Le projet de résidence de logements y a été présenté par Bouygues, le promoteur immobilier en charge de la possible construction. L'architecte Bruno Michel était également venu défendre ses idées face à la quinzaine de riverains plutôt mécontents.

Le chantier d'un immeuble de 2 480 m², soit 40 logements et 45 places de stationnement en sous-sol, dont l'entrée donnerait sur l'avenue Marcel Touboul, face au parc du Peuple de l'herbe, est censé être lancé l'été prochain. L'architecte a expliqué vouloir créer une harmonie entre cet immeuble et les pavillons du quartier. Les habitants des maisons voisines, eux, ne veulent pas en entendre parler.

L'un d'eux n'y est pas allé par quatre chemins. « *Moi, la première question qui me vient à l'esprit c'est : pourquoi un immeuble dans une zone pavillonnaire ? Dans une zone pavillonnaire, on fait des pavillons, ce n'est pas plus compliqué que ça* », s'est-il agacé. Même son de cloche chez les proches voisins du projet. « *Nous, quand on a acheté, on nous avait parlé de quartier pavillonnaire. C'est pour ça qu'on a acheté*, déplore un couple dont la maison se situe à quelques mètres. *On n'avait pas prévu d'avoir cette chose-là juste à côté de chez nous.* »

Christophe Delrieu, maire DVD de Carrières-sous-Poissy pour répondre aux questions et désamorcer des incompréhensions (voir encadré, Ndlr) : « *Je ne suis ni pour ni contre un projet qui n'est pas porté par la ville. Dans le PLUI de la ville, il n'est pas écrit qu'il est interdit de construire autre chose que des pavillons dans ce quartier, donc je ne peux pas m'y opposer.* »

Malgré plus d'une heure et demie d'échange avec les riverains, l'architecte et les représentants de Bouygues n'ont pu que constater leur opposition, tout en assurant ne pas être contre un projet immobilier à cet endroit à condition qu'il ne vienne pas « *dénaturer* » le quartier. « *Votre projet est très beau, mais pas ici*, s'emportent les riverains mécontents qui, pour certains, se disent prêts à régler ce désaccord au tribunal. *La seule chose que l'on acceptera, ce sont d'autres pavillons.* » Le promoteur et l'architecte sont prévenus.

Si les règles sont respectées, le maire ne peut refuser

Dès le commencement de la réunion, le maire DVD Christophe Delrieu a pris les devants pour expliquer une notion qui, selon lui, est loin d'être comprise par bon nombre de ses citoyens : « *À partir du moment où l'on respecte les règles d'urbanisme, n'importe qui a le droit de construire, et le maire ne peut en aucun cas y mettre son veto.* » L'édile a dû sentir les contestations des riverains venir quant à ce projet de résidence porté par Bouygues, il a préféré les anticiper.

« *Le projet, qui va vous être présenté, respecte toutes les règles du plan local d'urbanisme, ce qui signifie que rien ne m'autorise à refuser son permis de construire,* se dédouane-t-il. *Si un maire signe « non » à un projet valable, il peut être condamné pour procédure abusive, parce qu'il sait que les règles sont respectées et qu'il n'a pas d'éléments pour dire non. Il est interdit d'interdire de construire.* »

MANTES-LA-VILLE

L'école d'arts plastiques trop chère ?

Son coût de fonctionnement a été établi par la Ville à 46 684 euros, somme qui a fait bondir l'opposition par rapport aux nombre d'inscrits.

Au conseil municipal du 13 novembre, le coût de fonctionnement de l'école d'arts plastiques a fait bondir les anciennes maires socialistes, désormais dans l'opposition.

« *Je voudrais savoir comment vous avez pu chiffrer une dépense de 46 684 euros pour l'école d'arts plastiques*, commence Monique Brochot. *Combien d'enfants sont inscrits à l'école municipale d'arts plastiques, pour combien de salariés ?* » La réponse tombe : 13 inscrits. « *Elle coûtait combien votre école d'arts plastiques, Madame Brochot, et pour combien ?* », questionne le maire RN Cyril Nauth. « *On avait 70 enfants* », rétorque l'ancienne maire.

« On avait 70 enfants »

L'actuel édile justifie ce coût : « *Ce n'est pas que la rémunération des vacataires ou du personnel, le matériel mis à disposition est très cher.* » Pour clôre le débat, Annette Peulvast tente une autre approche : « *Je pense que pour résoudre le problème, il suffirait de faire le ratio entre les 70 élèves qu'il y avait avant et le coût porté par la ville, et les 13 élèves pour les 46 000 et quelques, et on verra ce qui ne va pas.* »



LIMAY La Source : un nouveau centre commercial pour faire table rase du passé

Son ouverture est prévue au printemps 2020, face à l'ancien centre commercial incendié. Le devenir de celui-ci est encore inconnu.

Dans la matinée du vendredi 26 novembre, le bruit des engins de chantier résonne à l'approche de l'ancien centre commercial la Source. Les travaux de démolition de la partie incendiée en 2016 ont commencé début novembre. En parallèle, mairie, communauté urbaine et Département ont signé le 15 novembre dernier une convention avec l'Etablissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (Epareca), pour reconstruire un espace commercial sur le parking situé à quelques mètres de l'ancien.

Avec ce nouvel espace, dont la gestion ne sera confiée qu'à un seul opérateur, la municipalité espère ne pas reproduire les erreurs ayant conduit à la situation du centre incendié. La démolition de la partie



LA GAZETTE EN YVELINES

« Il y avait des recoins, il était ouvert aux quatre vents, ce qui a entraîné des situations de squat », rappelle l'adjoint limayen Djamel Nedjar (DVG) de la configuration du centre incendié.

considérée viable par les experts, où se situent la pharmacie et la boulangerie (voir encadré), ne sera pas démolie lors de ces travaux, les copropriétaires devant prochainement décider de son avenir. Sur 850 m², quatre commerces seront implantés : une pharmacie, une supérette, un bar-tabac et une boulangerie.

« *Si tout se passe bien, nous déposerons le permis de construire d'ici début décembre, les travaux devraient commencer entre les mois de mai et juin prochains,* détaille Djamel Nedjar (DVG), adjoint en charge de l'aménagement et de l'urbanisme. *Il est prévu d'ouvrir logiquement au printemps 2020.* » Plutôt que de parler de centre commercial, l'adjoint préfère évoquer des locaux commerciaux : « *Nous allons proposer des commerces de base et essentiels aux services de proximité, nous nous concentrons sur une offre restreinte.* »

La structure même de cet espace serait aussi une manière de ne pas reproduire les défauts relevés sur le fonctionnement de l'ancien centre. « *Il y avait des recoins, il était ouvert aux quatre vents, ce qui a entraîné des situations de squat,* rappelle Djamel Nedjar de la configuration de l'ancien centre incendié. *Ici, les commerces seront tournés vers l'extérieur, il n'y aura pas d'espaces intérieurs comme dans l'ancien centre commercial.* »

La multiplicité des interlocuteurs, entre propriétaires, commerçants, syndic et assurances, constitue également un mauvais souvenir pour la municipalité. « *Il n'y aura qu'un seul opérateur, ce sera l'Epareca dans un premier temps,* précise l'adjoint à l'aménagement et à l'urbanisme. *Il le revendra après un temps de lancement, on sera regardant là-dessus.* »

Concernant les commerces, l'élu indique « *avoir pris contact* » avec Mourad Gallou, le pharmacien actuel du centre commercial qui assiste désormais quotidiennement à la démolition de la friche. « *Je suis allé les voir au début pour leur dire que j'étais ouvert,* détaille des travaux celui qui est installé depuis le 1er juin 2015. *Ils ont renforcé la dalle, font attention de ne pas venir avec les gros engins dessus. Cela se passe bien.* »

Le pharmacien se considère désormais, en souriant, comme le « *village gaulois* » de l'ancien centre commercial. « *Je résiste, je compte tenir et persévérer jusqu'à l'ouverture du nouveau centre,* poursuit-il de sa vision. *J'ai des clients et des patients compréhensifs.* » Sans s'étendre davantage, il considère que ce projet « *est une bonne nouvelle pour le quartier* ».

Les travaux, d'un coût de 200 000 euros à la charge des copropriétaires, devraient être terminés pour la fin janvier, « *s'il n'y a pas d'aléas* », indique Stéphane Pecqueur, directeur général de Foncia Boucles de Seine, syndic gérant les espaces communs du centre commercial actuel et pilote des travaux. La dalle de la partie sinistrée sera ainsi mise à nu. Reste désormais à régler l'avenir de la partie non-sinistrée, dont la démolition n'est pas encore actée.

« *Il y a encore des recours d'assurances, ce sont des dossiers très complexes* », détaille Djamel Nedjar de la situation. Il justifie, du choix de reconstruire un nouveau centre : « *On ne pouvait pas attendre, c'est pour cela qu'on a développé notre offre commerciale qui viendra se substituer à l'offre précédente.* » Le syndic Foncia précise que la décision « *appartient seule aux copropriétaires* ». Une assemblée générale extraordinaire aura lieu d'ici aux premiers mois de 2019 pour que ces derniers décident de son destin.

S'il est encore difficile de se projeter, l'élu insiste : « *La friche ne doit pas rester telle quelle, elle devra être valorisée.* » Selon lui, les possibilités restent cependant limitées. « *On ne va pas faire un immeuble pour du tertiaire, il n'y a pas de demande,* fait-il remarquer. *La seule possibilité reste de faire du logement, il y a assez peu de chances qu'on voie autre chose, mais l'opération devra être harmonieuse pour le quartier et de qualité.* » Il conclut : « *C'est un site qui a longtemps été stigmatisé, ce n'est peut-être pas plus mal de repartir avec du renouveau.* »

Pour la boulangerie, une situation toujours compliquée

L'incendie du 12 septembre 2016 est arrivé au pire moment pour les boulangers, installés depuis 12 ans au centre commercial la Source. « *Nous étions en plan de continuation, la boulangerie aurait dû être vendue,* détaille Cindy, leur fille, le 10 octobre dernier. *Avec l'incendie, la vente a été annulée.* »

Depuis le sinistre, le local est régulièrement squatté et vandalisé « *On a retrouvé des bouteilles de white spirit à l'intérieur en mai 2017* », fulmine-t-elle. Il a été considéré que le commerce pouvait rouvrir, car ne se trouvant pas sur la partie sinistrée, mais les conditions auraient été plus que compliquées. « *On ne pouvait plus se faire livrer, à cause des barrières placées autour,* détaille Cindy. *Si on avait rouvert, on n'aurait pas eu accès aux compteurs.* »

Les boulangers sont toujours en attente d'indemnisation. Une procédure de liquidation judiciaire a été entamée, afin de cesser de payer les charges patronales et salariales toujours exigées par l'Urssaf malgré l'absence de toute activité. « *Les comptes sont bloqués, mes parents ont eu recours à des bons alimentaires,* s'indigne leur fille de la situation. *On attend de mourir à petit feu, on vit depuis deux ans dans un cauchemar.* »

ANDRESY Charvaux : coup de neuf au centre commercial

Les lieux en avaient besoin depuis longtemps, le changement de syndicat de copropriété l'a rendu possible. Le centre commercial a subi un coup de neuf grâce aux efforts de bénévoles.


LA GAZETTE EN YVELINES

Un rafraîchissement de la peinture devenait nécessaire, c'est désormais chose faite depuis le 17 novembre dernier.

L'aspect vétuste et détérioré du centre commercial des Charvaux devrait bientôt appartenir au passé. Depuis plus d'un an, ils étaient nombreux à déplorer l'état général de l'ensemble commercial. Le syndicat de copropriété a lancé, ce samedi 17 novembre, un petit chantier d'embellissement, pour lequel une vingtaine de personnes sont venues mettre la main à la pâte bénévolement dès 9 h.

« *L'initiative avait été mise à l'ordre du jour en mars dernier mais nous n'avions pas le budget pour la peinture, donc nous n'avions rien pu faire,* se souvient Sylvie Sueur, représentante du conseil syndical dont fait partie le centre commercial. *Depuis, nous avons changé de syndic, ce qui nous a donné de l'élan et nous a permis d'avoir un budget pour ce coup de neuf.* »

Une vingtaine de personnes présentes dès 9 h

Un net rafraîchissement de la peinture et l'installation de gros pots de fleurs aux couleurs acidulées ont été effectués. « *Après cette mise en beauté, on va avoir une vraie réflexion avec les propriétaires des locaux disponibles et avec le syndic,* conclut Sylvie Sueur. *On va essayer de mettre des choses en place pour donner une autre dynamique aux magasins vides, en trouvant des commerçants qui souhaitent s'installer.* »

TRIEL-SUR-SEINE Des collectifs manifestent unis contre la politique d'urbanisme

L'urbanisme dans la ville pose souci depuis de nombreuses années. Les différents collectifs ont décidé d'agir ensemble pour se faire entendre.

À Triel-sur-Seine, plusieurs collectifs visent à défendre certains aspects ou quartiers de la ville. Ce samedi 17 novembre, ils ont décidé de mêler leur cause et d'unir leurs forces dans un mouvement de contestation. Leur objectif commun ? Contrer la politique municipale en matière d'urbanisme.

Une marche citoyenne était organisée de l'espace Senet au théâtre Mirbeau pour sensibiliser les Triellois aux actions engagées par les différents collectifs. « *Il y a un mois, des habitants pas du tout engagés sont venus nous voir, pour que l'on organise un rassemblement afin d'inciter tous les Triellois à se saisir de l'urbanisme* », explique Sophie Kerignard, coordinatrice entre les différents collectifs.

Ils demandent un futur Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) « *plus inclusif* » et que la Ville prenne en compte son environnement particulier. « *Aussi, nous souhaitons de la concertation alors que bien souvent, on nous propose de la consultation* », regrette la membre de Triel environnement. Des questionnaires en ligne ont été soumis aux habitants dans le but de créer une charte d'urbanisme destinée à engager les candidats des prochaines élections municipales.


LA GAZETTE EN YVELINES

Les Triellois ont répondu présent à la marche citoyenne organisée par l'ensemble des collectifs de la ville.

BOUAFLE Inondations : les sinistrés crient leur ras-le-bol

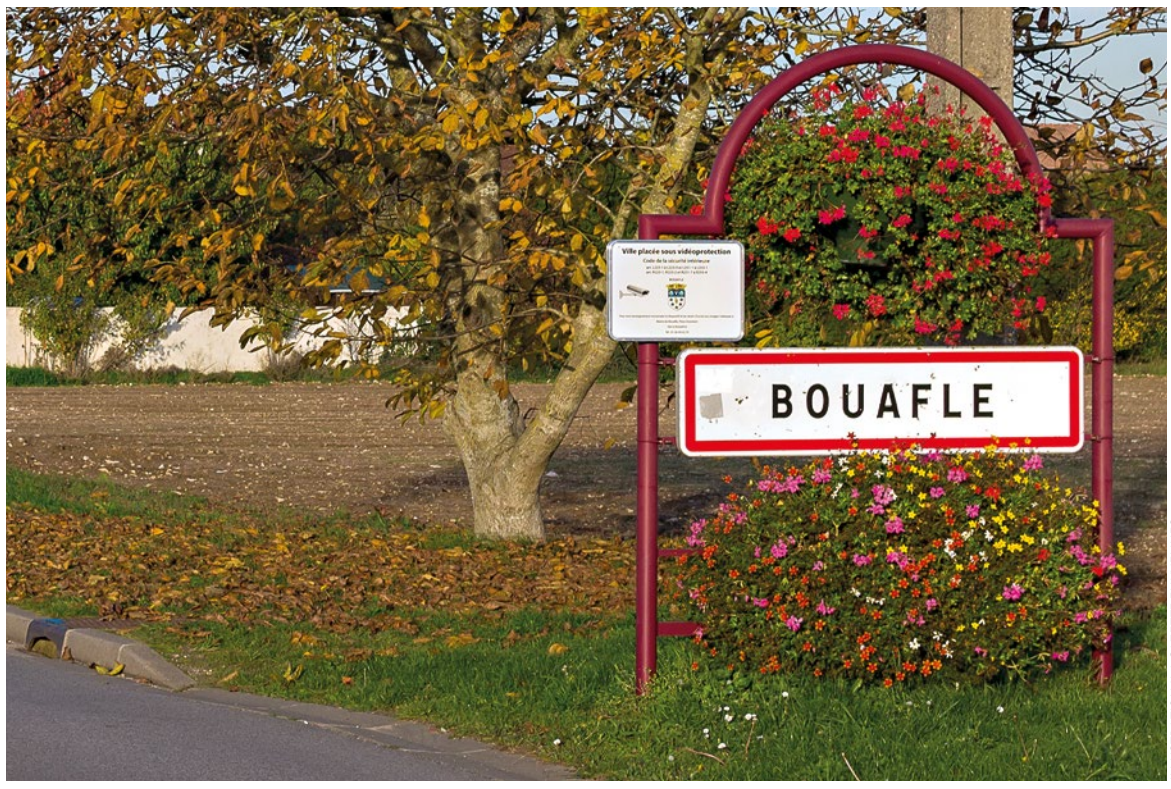
Les riverains touchés par les inondations du 12 juin dernier ont déploré la passivité de la mairie en réunion publique, et veulent créer une association pour faire bouger les choses.

Le ras-le-bol s'est fait sentir vendredi 9 novembre dans l'école Joliot-Curie. Ce soir-là, le maire de Bouafle, Laurent Lallart (SE) avait convoqué les habitants pour une réunion destinée à communiquer sur les actions entreprises par la municipalité, suite aux inondations et coulées de boue qui ont frappé la ville peu avant l'été.

Lors des échanges, l'édile a tenté, sans succès, de rassurer en évoquant la mise en place d'un plan avec la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Depuis le 1er octobre, elle est en effet chargée de la gestion des eaux de ruissellement par le syndicat mixte d'aménagement, qu'elle a confié au Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise (SMSO).

Une association pour agir

Mardi 12 juin, les Bouaflais s'étaient réveillés les pieds dans l'eau : l'équivalent de deux mois de précipitations est tombé en quelques heures, entraînant des dégâts matériels importants, notamment sur la voirie et les habitations. « *On n'a pas eu de morts, c'est déjà ça…* », ironise un Bouaflais à la réunion ayant réuni une cinquantaine d'habitants. A l'heure actuelle, certaines familles n'ont toujours pas regagné leur logement devenu insalubre. Au total, environ 120 maisons sur les 900 logements de la ville ont été impactées par les inondations.



ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

« Je comprends l'agacement et le traumatisme des habitants mais des actions n'ont pas été engagées par le passé… Je ne peux pas prendre toute la responsabilité », **se défend le maire.**

Les mesures annoncées sont jugées insuffisantes par les riverains présents ce soir-là. Si la commune a été placée en état de catastrophe naturelle, permettant les remboursements des assurances, le traumatisme semble toujours présent chez les sinistrés. Après une heure de discussion, une question demeure : comment éviter que de tels dégâts se reproduisent ? Dans un passé récent, « *elle a connu des inondations en 1997, 2006 et en 2016* », souffle en effet une sinistrée.

Les habitants ont donc décidé de prendre le taureau par les cornes. Une association nommée Bien vivre à la vallée devrait ainsi voir le jour prochainement. « *J'avais 90 cm d'eau dans mon garage, on n'en peut plus,* fulmine Sophie Magisson, sa future vice-présidente : « *On a trouvé le maire inerte, rien ne bouge et ce type de catastrophe risque de se reproduire.* »

Pour Yann Hervieu, futur président de l'association, les causes des inondations sont multiples, mais d'abord liées à la topographie de la ville qui « *se situe à flanc de colline, là où toutes les eaux sont regroupées* ». Mais d'autres facteurs seraient aussi en cause. « *Il y a le ru, un petit ruisseau mal entretenu, qui a débordé, les poubelles qui ont bouché les égouts, la terre aride des champs qui n'a pas absorbé l'eau suffisamment,* détaille-t-il. *Et surtout, les pluies abondantes qui se sont abattues dans un laps de temps très court.* »

Aujourd'hui, les sinistrés entendent mener des actions. « *Une digue a été installée il y a quelques années le long de la RD 113, mais ce n'est pas suffisant,* juge Yann Hervieu, qui préconise l'installation d'un bassin de rétention pour stocker les eaux pluviales. *On a soumis l'idée à la municipalité, on n'a pas le sentiment que des choses concrètes soient réalisées : on en est toujours au même point.* »

Le maire se défend de toute inertie au soir de la réunion, lui ayant plutôt le sentiment de payer celle de ses prédécesseurs. « *Je suis aux manettes de la municipalité depuis seulement un an et demi,* souligne Laurent Lallart. *Je comprends l'agacement et le traumatisme des habitants mais des actions n'ont pas été engagées par le passé… Je ne peux pas prendre toute la responsabilité sur mes épaules.* » Lui aussi témoigne alors des inondations de juin.

« *J'étais à 5 h 30 du matin présent dans les rues avec de l'eau jusqu'au torse,* rappelle-t-il. *La municipalité a été mobilisée pendant l'événement pour aider les sinistrés et après également : des logements d'urgence ont été mis en place, des conseils en assurance ont été apportés.* » Un bassin de rétention pourrait-il voir le jour ? « *Si l'étude [du SMSO] le préconise et qu'on a les moyens financiers pour le faire, on le fera…* », conclut l'édile.

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
PROPRIÉTAIRE FACE À LA FORÊT, DANS UN ÉCO-QUARTIER

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

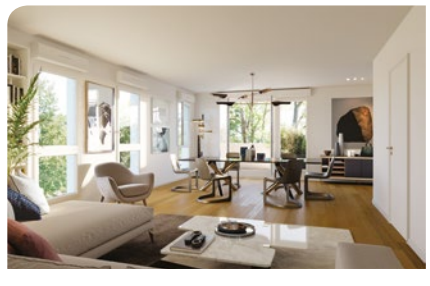


UN CADRE DE VIE VERDOYANT À L'ORÉE DE LA FORÊT ET À PROXIMITÉ DU CENTRE-VILLE

- Des surfaces généreuses, prolongées par un large balcon ou une terrasse
- Des appartements du 2 pièces au 5 pièces duplex
- Des vues imprenables sur la forêt ou sur les cœurs d'îlots paysagers
- Une double exposition pour la grande majorité, avec de belles orientations

ESPACE DE VENTE :
Place Christiane Frahier
(Parking de la gare de la Grande Ceinture)
Lundi, jeudi, vendredi de 13h00 à 19h00, samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00 et dimanche de 14h00 à 19h00





0 805 405 485 Service & appel gratuits
LNC.fr

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

SCI 1611 SAINT GERMAIN LISIERE PEREIRE - ILOT D - 798 774 709 00025 RCS NANTERRE - Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance. Document non contractuel à caractère publicitaire - 10/2018.

VALLEE DE SEINE Les bandes s'affrontent entre Carrières-sous-Poissy et Poissy

Selon les premiers éléments recueillis par les enquêteurs, les protagonistes de cette rixe viennent des quartiers de la Cité des Fleurs pour les Carriérois et de Beauregard pour les Pisciacais.

La scène, d'une rare violence, s'est déroulée dans la soirée du lundi 19 novembre dans le quartier Saint-Louis. Peu après 20 h 30, plusieurs riverains contactent les forces de l'ordre pour signaler qu'un groupe d'une centaine de jeunes circule dans les rues de la Cité des Fleurs, armées de bâtons et de barres de fer.

Sur place, les forces de l'ordre sont visées par des tirs de feux d'artifices dans leur direction. Elles font usage de grenades lacrymogènes et assourdissantes pour disperser le groupe, devant les yeux de plusieurs automobilistes effarés. Mais peu avant 21 h, les fonctionnaires sont appelés pour intervenir dans la rue des Frères Tissier, auprès d'un jeune homme de 18 ans, présentant une plaie saignant abondamment au niveau du cou. Transporté à l'hôpital européen Georges Pompidou à Paris, il est désormais sorti de l'hôpital et a pu être entendu par les enquêteurs. Quatre autres blessés légers étaient également recensés et transportés au centre hospitalier de Poissy.

Selon les premiers éléments recueillis par les enquêteurs, les protagonistes de cette rixe viennent des quartiers de la Cité des Fleurs pour les Carriérois et de Beauregard pour les Pisciacais. « *On avait Poissy-Achères avant, on a Paul Brard et Herblay (Val-d'Oise), et aussi Beauregard-Les Fleurs* », note une source proche du dossier des tensions existantes entre plusieurs groupes des communes dépendant du commissariat conflanais.



ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

Un jeune homme de 18 ans a été poignardé au niveau du cou dans la rue des Frères Tissier. Sorti de l'hôpital, il a pu être entendu par les enquêteurs.

Plusieurs affrontements entre les deux parties ont déjà été recensés au cours des derniers mois, le dernier d'importance remontant au 30 août dernier sur la place Corneille dans le quartier de Beauregard. Celui de ce 19 novembre aurait pour origine des provocations lancées par les Carrièrois la veille sur les réseaux sociaux. L'AS Carrières-Grésillons joue au stade Léo-Lagrange de Poissy le septième tour de la coupe de France, une rencontre que le club perd 2-1 face à La Charité-sur-Loire (Nièvre).

La rencontre se déroule sans incident, mais une fois terminée, plusieurs Carriérois se rendent dans le quartier pisciacais pour s'y filmer avec des armes et narguer les habitants sur les réseaux sociaux. Dans une des vidéos diffusées, un petit groupe parade, brandissant un panneau de sortie de ville carrièrois, vraisemblablement arraché du pont reliant Poissy à Carrières-sous-Poissy. Des provocations entraînant une réponse, physique cette fois, d'un groupe du quartier pisciacais. L'enquête est toujours en cours et confiée au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine.

AUBERGENVILLE

Des palettes de bois sur les rails

Une situation qui a obligé la SNCF à interrompre la circulation des trains jusqu'à 15 h 30 entre Mantes-la-Jolie et Les Mureaux.

Circulation perturbée ce mardi 20 novembre, tant au niveau de la route que de la voie ferrée, à hauteur d'Aubergenville. Il est environ 14 h lorsqu'un camion circulant sur un pont reliant Aubergenville à Elisabethville perd son chargement, pour une cause encore indéterminée.

Le chargement est composé de palettes de bois. Plusieurs d'entre elles tombent sur la voie ferrée située en contrebas du pont. Une situation qui a obligé la SNCF à interrompre la circulation des trains jusqu'à 15 h 30 entre Mantes-la-Jolie et Les Mureaux. Le trafic est resté perturbé « *jusqu'à 16 h 30* », indique le compte Twitter de la ligne J et plusieurs trains ont toutefois dû être supprimés.

Pas de blessé

Le conducteur du camion n'a pas été blessé et l'accident n'a pas fait d'autres dégâts. Le camion et son chargement ont été pris en charge et évacués afin de permettre à la circulation routière de reprendre son cours.

MANTES-LA-JOLIE

Un an de prison pour le chauffard

Au volant de sa voiture, il avait heurté un piéton rue Paul Cézanne, avant de prendre la fuite.

Lundi 19 novembre, le tribunal de Versailles a condamné un Mantais de 31 ans à une peine de un an de prison ferme et écroué pour blessure involontaire et menaces à l'encontre d'une personne dépositaire de l'autorité publique. La veille, il avait été interpellé dans le quartier du Val Fourré, rue Paul Cézanne, après avoir heurté un piéton au volant de sa voiture avant de prendre la fuite.

Les forces de l'ordre avaient retrouvé sa trace alors qu'il se gare devant chez lui et tente de se réfugier à l'intérieur de son domicile. Il est également en défaut de permis de conduire.

Menaces réitérées

L'interpellation est houleuse, le trentenaire aurait insulté puis menacé les fonctionnaires. Il sera maîtrisé à l'aide d'un pistolet à impulsion électrique. Lors de sa garde à vue au commissariat mantais, le trentenaire a reconnu être l'auteur de l'accident mais a également réitéré ses menaces.



LIMAY Au volant, les seniors testent leurs capacités

Dépistages auditif, visuel, mais aussi audits de conduite étaient proposés à la trentaine de participants à cet après-midi de sensibilisation à la conduite.



LA GAZETTE EN YVELINES

Ceinture attachée et rétroviseurs réglés, l'octogénaire quitte son stationnement. *« Je vous laisse faire, je vous regarde »,* rassure Christine Danini (à droite), gérante de l'auto-école sociale de l'Ifep.

La session a tout d'une séance de conduite classique ce mardi 13 novembre. A la différence que derrière le volant de la 208 de l'auto-école sociale de l'Institut formation éclairage professionnel (Ifep), ne se trouve pas un jeune majeur, mais Renée Deschamps, Limayenne de 81 ans. *« Je vais sûrement avoir des réprimandes »,* sourit-elle alors qu'elle s'installe. Durant toute une après-midi, la municipalité a organisé des activités de sensibilisation à la conduite, des dépistages auditifs et visuels, rappels du code de la route à destination des personnes âgées.

« Sur la sécurité, notre objectif est de toucher toutes les tranches d'âges, détaille Romain Laurans, directeur du service prévention pour la Ville. *Les seniors ont plutôt mauvaise réputation, le but est de les rassurer sur leurs compétences, de les mettre en confiance. Ils sont souvent demandeurs.* » Il était donc proposé à la trentaine de personnes présentes de passer un audit afin d'évaluer sa conduite.

« Une conduite dynamique, souple »

Renée Deschamps a passé son permis de conduire à la fin des années 1950. Aujourd'hui, elle conduit jusqu'à Paris. *« C'était très complet et instructif,* détaille-t-elle d'un rappel effectué par l'association Prévention routière sur la manière de prendre un rond-point. *J'aime conduire.* » Ceinture attachée et rétroviseurs réglés, l'octogénaire quitte son stationnement. *« Je vous laisse faire, je vous regarde »,* rassure Christine Danini, gérante de l'auto-école.

La première difficulté surgit au rond-point de l'avenue du Président Wilson. Alors qu'elle tourne à droite, une jeune femme attend sur le trottoir. *« Il faut toujours se méfier »,* souligne Christine Danini, tout en relevant que la piétonne ne s'était pas engagée. Une quinzaine de minutes plus tard, la monitrice ne tarit pas d'éloges sur la conduite de l'octogénaire : *« Vous avez une conduite dynamique, souple, plus que certains jeunes. Pensez simplement à vos angles morts et à tourner la tête. »*

« Toujours se méfier »

A l'intérieur, en salle du conseil, une petite file d'attente s'est formée pour réaliser un dépistage auditif. *« Les seniors représentent 90 % de ma patientèle »,* souligne Julien Ricadat-Crosnier, audioprothésiste. Il reconnaît cependant que la pose d'un appareil auditif ne se fait que très rarement en fonction de la conduite. *« Souvent, ils s'en rendent compte après coup, en me disant tiens je n'entendais plus le clignotant »,* explique-t-il. La vocation de cette demi-journée de prévention est d'être *« pérennisée »,* assure Romain Laurans.

CARRIERES-SOUS-POISSY L'adolescent braque la station-essence

Le préjudice s'élève à *« un peu plus de 540 euros »,* précise une source proche du dossier.

Dans la soirée du jeudi 22 novembre, un jeune Carriérois de 17 ans a été interpellé par les effectifs de la brigade anticriminalité de Conflans-Sainte-Honorine à son domicile, dans le quartier des Fleurs. Quelques heures auparavant, l'adolescent avait braqué la caissière de la station-essence du Leclerc situé dans le quartier Saint-Louis.

Information judiciaire

Connu des services de police, le jeune homme a été identifié grâce aux caméras de vidéosurveillance du magasin et *« au concours de la police municipale carriéroise »,* détaille une source proche du dossier. Le préjudice s'élève *« à un peu plus de 540 euros »* poursuit cette même source, mais la perquisition effectuée n'a pas permis de retrouver la trace de l'argent. Le jeune homme a été déféré ce vendredi 22 novembre devant le tribunal de grande instance de Versailles en vue de l'ouverture d'une information judiciaire.

GARGENVILLE Une fillette de dix ans agressée sexuellement

Les faits se sont déroulés dans le quartier d'Hanneucourt en fin d'après-midi lundi 19 novembre.

La police judiciaire de Versailles a été saisie concernant l'agression sexuelle d'une fillette de dix ans lundi 19 novembre en fin d'après-midi rapporte le site internet *actu.fr.* Selon les premiers éléments recueillis par les enquêteurs, la jeune victime était partie à la recherche de son chat dans le quartier d'Hanneucourt lorsqu'un monospace gris s'arrête à sa hauteur.

Le conducteur, un homme d'une cinquantaine d'années, la contraint à monter dans sa voiture avant de la conduire dans un endroit isolé et de lui imposer des attouchements au niveau des parties génitales. Il a ensuite pris la fuite, laissant sa victime sur place. Les examens médicaux réalisés sur la fillette ont permis de confirmer ses dires.

La police judiciaire saisie

Toute information relative à cette affaire est à communiquer à la police judiciaire de Versailles au 01 39 24 71 93 ou par mail à drpj.versailles@interieur.gouv.fr.

CENTRE MEDICO SOCIAL DU LAC

Cardiologie
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Orthopédiste
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Plasticien
Tél. : 06 78 91 88 83
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Viscéral
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Urologue
Tél. : 01 30 94 89 62

Ophtalmologue
Tél. : 01 30 33 09 90
à partir du 1er Avril

Endocrinologue-Diabétologue
Tél. : 01 34 77 08 91

Pédiatre-Expertise Médicale
Tél. : 01 30 92 30 94

Expertise Médicale
Tél. : 01 34 77 18 18

Médecin Généraliste
consultations non programmées
Tél. : 01 30 94 89 50

Néphrologue
Tél. : 01 30 94 89 59

Rhumatologue
Tél. : 01 30 94 89 79

Centre de Radiologie
Échographie-Mammographie
Tél. : 01 30 94 89 89
Centre agréé de dépistage du cancer du sein

Cabinet Dentaire
Tél. : 01 34 77 56 20

Bilan et Equilibre Energétique
Tél. : 07 81 16 52 69

Infirmiers Diplômés d'État
Tél. : 01 30 94 35 43

Ostéopathe
Tél. : 06 43 24 36 86

Orthophoniste
Tél. : 09 82 60 56 92

rue René Duguay Trouin - 78200 Mantes-la-Jolie | 01 30 94 32 00

FOOTBALL National 2 : l'AS Poissy et le FC Mantois victorieux avant le derby

L'AS Poissy est allé vaincre l'AS Vitré (3-0) à l'extérieur et le FC Mantois a bataillé contre le Stade Briochin (1-0). Les deux équipes se sont imposées lors d'une même journée de championnat pour la première fois cette saison. Une semaine avant le derby.

Week-end de grande première pour l'AS Poissy. Après sa victoire contre Oissel (1-0) lors de la journée précédente, synonyme de relance au classement, les Pisciacais se devaient d'enchaîner un second succès consécutif, ce qui ne leur était jamais arrivé cette saison. C'est désormais chose faite. Grâce à ce déplacement victorieux à Vitré, en Bretagne, les joueurs d'Olivier Hatton ont également remporté leur première victoire à l'extérieur.

Face à une équipe en mal de confiance, sans victoire depuis sept rencontres, l'AS Poissy n'a fait aucun cadeau. Alors que les locaux tiennent le ballon mais n'en font pas bon usage, les Franciliens se sont révélés ultra-réalistes. Malik Rouag, déjà l'unique buteur contre Oissel, a profité des errements de la défense adverse pour inscrire deux buts en première période (6e, 34e). Dans le second acte, Fabien Raddas a aggravé le score en contre-attaque, à la 64e minute (3-0). Sans avoir une pluie d'occasions, l'AS Poissy a su faire mal à son adversaire quand il le fallait.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

L'AS Poissy a remporté un deuxième match consécutif pour la première fois de la saison, sa première victoire à l'extérieur également.

Première victoire à l'extérieur pour l'AS Poissy

Jamais le FC Mantois et l'AS Poissy ne s'étaient imposés lors d'une même journée de championnat de National 2 dans cette saison 2018-2019. Cette affirmation est maintenant à mettre aux oubliettes car de son côté, le club de Mantes-la-Ville a fait le nécessaire pour continuer de croire au maintien. Le FC Mantois recevait le Stade Briochin, une équipe dans le doute qui reste sur quatre matchs sans victoire.

Et c'est avec beaucoup de courage et de combativité que les joueurs de Robert Mendy sont allés chercher les trois points de la victoire. Malmenés dans le jeu et nettement dominés, les Sang et or procédaient en contre-attaque. Suite à l'une d'entre elles, Abdoul Talla obtenait un coup-franc dangereux aux vingt mètres. Mohamed Chemlal s'est chargé de le frapper et de punir l'inefficacité des visiteurs à la 28e minute (1-0).

Le FC Mantois plie mais ne rompt pas

Le FC Mantois a ensuite subi les assauts répétés des joueurs de Saint-Brieuc durant toute la seconde période sans jamais céder. Même réduits à dix contre onze, suite au deuxième carton jaune de Mamadou Keita, et acculés dans leur camp, les Mantevillois ont plié mais n'ont pas rompu. « *On est tombé sur une très belle équipe de Saint-Brieuc qui nous a fait souffrir jusqu'au bout […], c'est une victoire qui fait beaucoup de bien mentalement et comptablement* », semble soulagé Robert Mendy, l'entraîneur, sur le site du club.

A la fin de cette douzième journée, l'AS Poissy décolle au classement et grimpe à la 9e place avec 15 points. Le FC Mantois quitte enfin la dernière place. Les Sang et or sont 15e avec 11 points, à trois longueurs seulement de leur adversaire du week-end, 11e avec 14 points. Ces deux victoires lancent parfaitement le prochain rendez-vous des deux équipes de vallée de Seine. Le derby entre l'AS Poissy et le FC Mantois s'annonce déterminant en tout point pour les deux formations. L'une tentera d'enchaîner un troisième succès quand l'autre fera tout pour sortir de la zone de relégation.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Le FC Mantois plie mais ne rompt pas.

VOLLEY-BALL CAJVB : Les hommes sur leur lancée, les femmes largement battues

Après leur victoire en trois sets face à Cambrai, les masculins sont troisièmes. Les femmes, battues par les dernières, sont désormais avant-dernière.

Au Conflans Andrésy Jouy volley ball (CAJVB), les hommes et les femmes vivent, depuis quelques semaines, des week-ends bien différents. Avec cette belle victoire à domicile contre Cambrai (25-23, 25-21, 25-22), les Conflanais enchaînent un troisième match consécutif avec une fin heureuse. Une belle revanche pour le CAJVB qui s'était incliné à l'aller sur le score de trois sets à un.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Les masculins sont désormais classés troisièmes et jouent les places qualificatives aux play-off.

Si tout roule pour les hommes, ce n'est pas le cas chez les femmes qui rencontrent beaucoup de difficulté en ce début de saison. Cette fois-ci, elles ont baissé les armes, en trois sets (25-22, 25-14, 25-13), face au centre de formation du club professionnel de Mulhouse, une équipe pourtant dernière au classement.

Les masculins sont 3e du classement

Grâce à ce succès, les masculins se hissent sur la troisième marche du podium, avec 14 points, et jouent plus que jamais les places qualificatives pour les play-offs (seules les trois premières places permettent de jouer les play-offs, Ndlr). Avec cet enchaînement de deux défaites de suite, les féminines sont désormais avant-dernières avec six points, une longueur devant leur adversaire du week-end.

BASKET-BALL Poissy encore défait

Le Poissy basket association a subi sa neuvième défaite de la saison sur le parquet de Laval.

En s'inclinant pour la neuvième fois de la saison en dix rencontres disputées, le club de Poissy reste tristement accroché à cette 14e et dernière place du classement général, à égalité avec Longueau-Amiens. Sur le parquet de Laval, les Pisciacais ne sont pas parvenus à hisser leur niveau de jeu et ont subi une cinglante défaite (91-74). Le week-end prochain, samedi 1er décembre, ils seront opposés à l'Amicale laïque de Montivilliers, guère mieux engagée dans ce championnat de Nationale 2 avec deux victoires et huit défaites.

BOXE Les finales régionales au Bam l'héritage

Le Bam l'héritage, situé aux Mureaux, accueillera les finales de championnats d'Île-de-France ce samedi 1er décembre.

En partenariat avec le comité régional de la Fédération française de boxe et grâce au soutien de la ville des Mureaux, le club de boxe Bam l'héritage organise les finales des championnats régionaux d'Île-de-France senior homme / femmes toutes catégories. 16 combats sont donc au programme avec un début prévu de la compétition pour 17 h.

Deux combats professionnels viendront clôturer cette soirée avec Mahamadou « *Boutiné* » Traoré et Geoffrey « *Capi* » Dos Santos, boxeurs professionnels du club. Plus de 900 spectateurs sont attendus pour cet événement dont le prix de l'entrée en tribune est de dix euros, et 15 euros près du ring. Buvettes et animations pendant les entractes seront assurées.

COURSE A PIED
Les berges de Conflans, la course en bord de Seine

La course aura lieu ce week-end, samedi 1er décembre, et devrait réunir les amateurs de course à pied. Cette année, deux distances sont au programme : le 15 km, avec un départ à 14 h, et le 5 km, en boucle, à 14 h 15. Les deux coups de pistolets seront donnés au stade Claude Fichot, rue du Bois d'Aulne. Les réservations se font jusque ce vendredi 30 novembre. Plus d'informations au 01 39 19 98 67.

DESTOCKAGE PRODUITS ALIMENTAIRES

ARRIVAGES JOURNALIERS

LES HALLES de LIMAY

Fruits...légumes...produits frais...surgelés...

Acceptation des tickets restaurants

LIMAY. ZAC DES HAUTS REPOSOIRS. TÉL. 01 30 33 31 10

ECQUEVILLY Le Barde atomique accueille la première de Johnny Twist avec ses musiciens

Le sosie vocal de Johnny Hallyday se produira pour la première fois sur scène accompagné de son groupe de musiciens. Ce spectacle marquera également l'anniversaire du décès de la star du rock.



DR

Jean-Jacques Meresse, mieux connu sous le nom de Johnny Twist fait partie du top 5 français des sosies de Johnny Hallyday.

Fans de Johnny Hallyday ou amateurs de musique, retenez bien cette date. Le 8 décembre prochain, Johnny Twist foulera la scène du Barde atomique, à Ecquevilly, pour un concert qui s'annonce assez exceptionnel sur plusieurs points. Tout d'abord, le sosie vocal de l'immense chanteur français sera accompagné d'un groupe de musiciens, qu'il a lui-même créé, pour la toute première fois. Cet événement rendra également hommage à l'interprète de *Je te promets* pour le premier anniversaire de sa mort.

« *J'ai longtemps fonctionné à l'aide d'une bande son ou d'un guitariste et d'un claviériste. Je voulais proposer autre chose dans mes spectacles et c'est pour cela que j'ai décidé de composer un groupe de musiciens* », explique le sosie, également fan inconditionnel du grand Johnny Hallyday. Ses recherches ont duré plus d'un an et se sont finalisées en novembre 2017. Depuis cette date, Johnny Twist et son groupe de musiciens professionnels ont œuvré à mettre sur pied un show digne de ce nom.

Jean-Jacques Meresse, éducateur en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), devient Johnny Twist lorsqu'il enfile ses habits de lumière. Le déclic lui est venu en 1984 après une rencontre avec Johnny Hallyday lors d'un concert au Zénith de Paris. Quelques années plus tard, il passe le cap, se déguise comme l'idole des jeunes « *Je ne suis pas un sosie physique. Je suis un sosie vocal dans la chanson, c'est-à-dire que je ne le parle pas mais que je le chante, et sur scène avec toute sa gestuelle et ses mimiques* », renseigne-t-il.

Prix d'entrée fixé à dix euros

« *Même si jamais personne ne pourra le remplacer, maintenant qu'il n'est plus là, il faut un sosie référence. On se doit de bosser un spectacle de qualité* », juge Jean-Jacques. Avec plus de 80 représentations par an, Johnny Twist se situe dans le top cinq des sosies de Johnny en France. Une raison supplémentaire, selon lui, de viser l'excellence.

Le concert qu'il proposera à 21 h sur la scène du Barde atomique réunira tous les grands classiques avec notamment une partie acoustique. « *Je me suis toujours attaché à respecter les spectacles de Johnny. Il faisait beaucoup d'acoustique, donc j'en fais également* », conclut Johnny Twist. Plus de 150 personnes sont attendues pour assister à ce concert événement dont le prix est fixé à dix euros. Plus d'informations au 06 38 42 76 42.

AUBERGENVILLE Des spectacles de danse hip-hop pour le festival Kalypso

Trois groupes de danses hip-hop reconnus font escale sur la scène du théâtre de la Nacelle ces vendredi 30 novembre, samedi 1er et dimanche 2 décembre.

Le festival *Kalypso*, rendez-vous de danse majeur en cet automne 2018 dans la vallée de la Seine, mettra en avant trois groupes de danse hip-hop reconnus. Le vendredi 30 novembre, à 21 h, le spectacle *R1R2 Start* de la compagnie YZ proposera un véritable voyage dans un univers où mondes réels et mondes virtuels de différentes époques se rencontrent sur scène.



BENOÎTE FANTON

La compagnie YZ fera partager son univers proche des jeux vidéo à travers son spectacle R1R2 Start.

Trois compagnies, trois styles

Il retracera également 30 ans de culture populaire issue des mondes du jeu vidéo, détourné avec humour, d'où ce titre inspiré par une combinaison des manettes de console de jeux. Le samedi 1er décembre, à 21 h, c'est au tour de la compagnie All 4 house de prendre place sur la scène avec son spectacle *Queen blood* en avant-première.

Enfin, à la suite du spectacle précédemment mentionné, la compagnie Black sheep fera le show avec *Wild cat*, représentation de hip-hop dont la réappropriation technique et esthétique rappelle la façon précise et délicate de bouger d'un chat. A noter que les premières parties seront effectuées par des groupes de hip-hop locaux : 1er avertissement, Onee crew et No blaz crew. Les entrées sont fixées à huit, 13 euros et 15,50 euros. Informations au 01 30 95 37 76.

VERNEUIL-SUR-SEINE Les belles-sœurs investissent le théâtre pour la bonne cause

Le Lions club d'Orgeval, Verneuil et Vernouillet accueille la compagnie professionnelle du théâtre de la Marelle avec sa pièce *Les belles sœurs*. Les bénéfices seront reversés à l'hôpital de Poissy.

La soirée de ce samedi 1er décembre s'annonce pleine de rires à l'espace Maurice Béjart avec la venue de la compagnie de la Marelle. Les comédiens joueront leur pièce *Les belles sœurs*, une comédie d'Eric Assous mise en scène par Jean-Félix Even.

« *Imaginez un dîner de famille organisé par Nicole, la bonne fille dévouée un peu nunuche qui a invité à dîner ses belles sœurs et leurs maris. Ce dîner va tourner au jeu de massacre car Nicole a aussi invité la secrétaire de son mari... C'est le grain de sable qui va faire exploser les non-dits, les fantasmes, les mensonges et … les couples* », met en bouche le communiqué de l'événement.

Tous les bénéfices de la soirée seront reversés au service gériatrie de l'hôpital de Poissy / Saint-Germain-en-Laye pour l'achat de tablettes interactives destinées aux seniors. Pour participer à cette belle action, le prix des places est de 18 euros pour les adultes et de cinq euros pour les moins de 12 ans. Les billets sont mis en vente à la mairie de Verneuil-sur-Seine.

MANTES-LA-JOLIE La fabrique du possible au Collectif 12

Spectacles et débat seront au rendez-vous de la Fabrique du possible qui se tiendra de 15 h à 21 h ce samedi 1er décembre dans l'enceinte du Collectif 12.

Cette journée a été construite à partir des propositions de la compagnie Sans la nommer, troupe associée au Collectif 12 et qui travaille depuis plusieurs années sur l'histoire et les luttes ouvrières. Cet événement sera divisé en plusieurs parties.

A 15 h, avec *Mémoires vives*, des habitants du Mantois parleront de leur monde ouvrier. « *Un travail d'écriture mené tout au long de la saison passée, en correspondance avec des chercheurs en sciences sociales et des journalistes* », met en avant le communiqué du collectif 12.

A 18 h, la compagnie Sans la nommer monte sur scène avec *Descendre du cheval pour cueillir des fleurs*. Une pièce de théâtre qui aborde la transmission des cultures ouvrières entre les générations à travers l'histoire de trois sœurs imaginée à partir des témoignages d'enfants d'ouvriers.

L'après-midi touchera à sa fin après le débat public qui se tiendra à 19 h 45 sur le thème *La classe ouvrière, un vieux souvenir ?* Animé par Nora Hamadi, journaliste à *Arte*. Les entrées sont gratuites hormis la représentation de 18 h, dont le tarif est de trois, cinq et dix euros. Informations et réservations au 01 30 33 35 44.

ANDRESY Un conte musical joué par l'école de musique et de danse

Les élèves de l'école de musique et de danse locale Ivry Gitlis monteront sur scène pour interpréter *Les aventuriers de l'archet perdu*.

La salle Rameau de l'espace Saint-Exupéry, à Andrésy, accueillera un spectacle musical gratuit ce vendredi 30 novembre à 19 h. Les élèves de l'école de musique et de danse Ivry Gitlis seront les vedettes de cette soirée avec leur concert intitulé *Les aventuriers de l'archet perdu*. Ce conte retrace un voyage énigmatique autour du violon et de ses différents styles.

Pour ce faire, une douzaine de violonistes, enfants, adolescents et adultes confondus de la classe de violon de Frédéric Mangeon interpréteront des morceaux de tous horizons musicaux. Au programme, *La méditation de Thaïs* de Jules Massenet, *le Concerto en La mineur* d'Antonio Vivaldi et des airs plus connus comme *I will survive* de Freddie Perren ou encore *Si maman si* de Michel Berger. L'accès à ce spectacle sera libre. Plus d'informations au 01 34 01 11 65.

FLINS-SUR-SEINE Rencontre avec une féministe révolutionnaire

L'université populaire Camille Corot de Mantes-la-Jolie organise une rencontre débat, ce lundi 3 décembre à 14 h, dans la salle polyvalente de Flins-sur-Seine. Cet événement sera l'occasion de rencontrer Fabienne Lauret, auteure du livre *L'envers de Flins, une féministe révolutionnaire à l'atelier*, dans lequel elle raconte l'enfer et la face cachée de l'usine Renault à Flins où elle travaillait. Syndicaliste révolutionnaire, elle partagera sa vision sur la place des femmes, le machisme, le racisme ou encore le quotidien des luttes sociales. L'entrée y sera gratuite pour les Flinois.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

ETAT ET CIVILS Le Val Fourré, une cité en perpétuelle évolution

L'émission s'est concentrée sur le Val Fourré, cité de 20 000 habitants située dans l'ouest de Mantes-la-Jolie.



LFM RADIO

Selon Mamoudou Ba (à gauche), conseiller en insertion socioprofessionnelle et président de Label Histoire Mantes Val Fourré qui valorise le patrimoine, *« l'attractivité reste à développer, surtout le cœur commerçant ».*

Depuis de nombreuses années, le Val Fourré a connu une métamorphose importante. Construit depuis les années 1960 afin de recréer un quartier dynamique et sortir la ville de la crise du logement, il ne cesse d'évoluer au niveau de sa population et de l'urbanisme. Au commencement, 8 300 logements sont construits sur cet ancien terrain d'aviation.

Aujourd'hui, le Val Fourré, c'est huit quartiers, six écoles maternelles, sept écoles primaires. Pourtant selon Mamoudou Ba, Conseiller en insertion socioprofessionnelle et Président de Label Histoire Mantes Val Fourré qui valorise le patrimoine, *« l'attractivité reste à développer, surtout le cœur commerçant ».*

Ne pas tout miser sur l'urbanisme

Il ne faut pas tout miser sur l'urbanisme selon Marc Jammet, conseiller municipal PCF : *« Les plus gros problèmes se sont passés durant les années 1980 avec tous les licenciements à Flins-sur-Seine. »* Le Val Fourré, c'est aussi des inégalités. Mais comment les gommer ? Pour Mamoudou Ba, *« il ne faut pas seulement raser des tours, il faut s'occuper de l'humain. Nous n'avons pas appris à être mobile. Le fait de sortir de Mantes parait compliqué alors que nous sommes à 30 minutes de Paris. »*

Etat et Civils
Tous les mercredis de 11 h à 11 h 30, présenté par Vanessa Meflah, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com .



Loisirs

SUDOKU : niveau moyen

	4	9	1			5		2
			7	4				
6	1	3	9			4	7	
	6				7	9		
9		5	4	1		2		
8	2		3	9		1		
	9	4		8	1	7	2	
			2	7		3		1
	7	2			4		9	

SUDOKU : niveau difficile

						8		
						5		
	8	4		6	5	7		
							7	1
	6			7	3			
8	9			2				
			9			1		
		6	3			9		
	4							5

Ces grilles de sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°150 du 21 novembre 2018 :

9	2	1	7	6	4	5	8	3
7	5	8	3	9	1	2	6	4
6	4	3	2	8	5	1	7	9
8	1	9	6	4	2	3	5	7
3	6	5	1	7	9	4	2	8
2	7	4	5	3	8	9	1	6
5	8	6	4	2	3	7	9	1
1	3	7	9	5	6	8	4	2
4	9	2	8	1	7	6	3	5

4	1	7	3	5	8	6	9	2
8	6	2	7	9	1	5	3	4
5	9	3	6	2	4	1	8	7
6	3	9	8	1	7	2	4	5
1	5	4	2	3	9	7	6	8
2	7	8	4	6	5	3	1	9
9	2	5	1	4	3	8	7	6
3	8	6	9	7	2	4	5	1
7	4	1	5	8	6	9	2	3

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique :
Salim Soumaré

Un distributeur est cassé ou n'a pas été distribué ? Ecrivez à :
distrib@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION
Vous avez une information à transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr
Tél. 09 54 82 31 88
8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef : Loris Guémart

Actualités :
Gaël Trévien
gael.trevien@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Flavien Belpaume
flavien.belpaume@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60 000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 09-2018



6 bonnes raisons de boire l'eau du robinet :

1 Naturelle

Traitée et contrôlée, l'eau du robinet doit ses qualités à la diversité des terrains qu'elle traverse

2 Saine

Votre eau est rigoureusement analysée et contrôlée pour vous garantir une qualité irréprochable

3 Agréable

Son goût est testé régulièrement pour vous fournir une eau belle et bonne à boire

4 Riche

Votre eau du robinet contient des oligo-éléments, des sels minéraux et du calcium

5 Ecologique

Disponible chez vous 24h/24, sans déplacement, sans emballage et sans déchet, l'empreinte écologique de votre eau du robinet est très faible

6 Economique

Le budget «eau du robinet» d'une famille de 4 personnes, assainissement inclus, est de seulement 1€ par jour en moyenne pour tous les usages : boisson, hygiène, cuisine...

SUEZ